



Pôle Accompagnement et Médiation

21 Rue Sully – 80 000 AMIENS

Tél. : 03 22 71 77 00

accompagnement-mediation@apremis.fr

Conseiller FAIRE Info Energie

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021

Les objectifs de nos actions visent à permettre de démultiplier les informations et conseils afin de mobiliser les particuliers pour réaliser des travaux de rénovation énergétique dans le département de la Somme.

Notre Espace Conseiller FAIRE informe sur toutes les aides financières, sur la réglementation, les techniques de travaux, les économies réalisables, ...

L'Espace Conseiller(s) FAIRE :

- Informe sur les orientations retenues en matière de politique énergétique locale, régionale et nationale, notamment en matière d'aides publiques existantes ;
- Apporte des informations techniques, financières, fiscales, et réglementaires ;
- Peut réaliser des calculs intégrant les enjeux environnementaux afin de faciliter un choix énergétique pour le maître d'ouvrage ;
- Présente les matériels accessibles sur le marché, en mentionnant, autant que faire se peut, ceux qui bénéficient de subventions ou de crédits d'impôt ;
- Oriente vers l'ensemble des organismes, bureaux d'étude ou entreprises susceptibles d'intervenir dans le domaine technique concerné par la demande ;
- Informe sur les labels et certifications pour les services et les produits ;
- Conseille sur les travaux à réaliser, les dispositifs d'aides, les points de vigilances à avoir, les matériaux « écologiques »
- Accompagne vers la solution de travaux et les dispositifs d'aides qui sont les plus cohérents pour le maître d'ouvrage.

Nous soutenons les demandeurs afin d'effectuer les démarches administratives pour solliciter le bénéfice de l'aide. Dans ce cadre :

- Nous assistons le maître d'ouvrage dans les différentes démarches visant à apporter une solution aux problèmes rencontrés,
- Nous apportons un soutien aux propriétaires occupants et bailleurs pour les aider au mieux dans leurs démarches ou les orienter vers les structures ad hoc et les bons interlocuteurs : CEE, MaPrimeRénov, SPEE, PRIS ADIL, Plateforme ANAH, Caisses de retraite principales et complémentaires...
- Nous assistons les propriétaires dans le montage des dossiers de demandes de subventions ou d'autorisations d'urbanisme.

En 2021, l'activité de l'Espace s'organise autour d' :

Un Conseiller FAIRE Opérationnel qui :

- Assure la promotion du réseau FAIRE
- Encourage l'amélioration thermique des logements.
- Propose une expertise technique pour le choix des travaux.
- Informe sur les aides mobilisables.
- Réalise des permanences sur l'ensemble du Département.
- Intervient sur des événements (salons, conférences, radio et télévisions)

Un Conseiller FAIRE Développement qui :

- Présente les dispositifs de rénovation aux élus des collectivités.
- Accompagne les techniciens des collectivités pour la mise en place des GUH.
- Initie la mise en place de conventions avec les EPCI.
- Collabore activement à la dynamique de la PTRE d'Amiens Métropole (LAURE).

- Intervient sur les Salons (Amiens, Abbeville), au cours des restitutions thermographiques.
- Anime des sessions de sensibilisation sur la thématique de l'énergie, organisées dans la Somme
- Mobilise des fonds complémentaires pour favoriser l'activité Conseiller FAIRE.

1- Sollicitation et accompagnement des collectivités pour la mise en place de dispositifs locaux de rénovation énergétique - GUH.

En vue de proposer des conventions d'engagement des territoires sur le Département de la Somme, nous rencontrons les élus et DGS des Communautés de Communes et d'Agglomération afin d'encourager les politiques de rénovation énergétiques vers les populations.

Nous organisons ces temps en lien avec SOLIHA Somme (autre Espace Conseiller FAIRE) pour rendre cohérente notre démarche. L'objectif est de mettre en place des actions ciblées (permanences et réunions publiques) en proximité pour mobiliser les Collectivités et les particuliers à s'engager dans une démarche de rénovation ambitieuse.

Nous poursuivons cette démarche en nous adressant au regroupement d'EPCI (Pays) sur l'ensemble des territoires de la Somme.

Nous sommes soutenus dans cette démarche par la Fédération Départementale de la Somme (FDE80) qui est en charge de l'animation du Plan Climat sur ces différents territoires. Nous souhaitons pouvoir intervenir dans le cadre de Guichets Uniques de l'Habitat et dans l'activation du programme SARE.

Les collectivités, pour définir leur GUH, sollicitent notre « ingénierie » et nous sommes amenés à leur faire des propositions d'organisation pouvant leur permettre de construire leur « outil ».

Ce travail de promotion, de présentation et d'élaboration est conséquent. De plus, nous le réalisons à l'échelle d'un Département et auprès de collectivités qui pour certaines, découvrent complètement le sujet. Il s'agit pour nous de faire preuve de pédagogie, d'être précis dans nos explications, de démultiplier les rencontres (techniciens et élus), de convaincre et de participer à l'élaboration des projets.

Nous tenons à valoriser pleinement cet accompagnement mené par le Conseiller Faire Développement qui a pleinement agi en totale coordination avec SOLIHA Somme et l'ADIL80.

2- Missions réalisées au cours du second semestre dans la mise en place du GUH du Syndicat Mixte Baie de Somme 3 Vallées.

Nous sommes (Soliha Somme, ADIL80 et APREMIS) parvenus à la conclusion d'une convention Cadre relative au Guichet Unique de l'Habitat de Picardie Maritime avec le Syndicat Mixte Baie de Somme 3 Vallées. Celle-ci a été signée le 24 janvier 2022.

Pour ce projet, nous avons également travaillé en amont avec la FDE80 pour qu'elle accompagne la collectivité dans le financement de son GUH.

Afin d'être complètement opérationnel début 2022, nous avons préparé conjointement la mise en place du dispositif.

Pour ce faire, les éléments essentiels ont été de :

- Convaincre et Rallier l'ensemble des collectivités à la démarche.
- Trouver un accord financier pour la participation de celles-ci.
- Associer la FDE80 qui accompagne financièrement la démarche et dispose d'une ingénierie efficace en la matière.
- Définir l'organisation complète du dispositif et la place de chacun.
- Organiser et coordonner ensemble les activités et les outils de reporting.
- Communiquer vers les partenaires.
- Créer un numéro dédié pour joindre le GUH et organiser les relais de la téléphonie.
- Associer le SPEE au projet d'essaimage de rénovation des bâtis et bénéficier de leur part de supports de communication favorisant la démarche.
- Créer un comité de suivi du dispositif.
- Déterminer un nom accrocheur au GUH.
- Développer les outils de communication et une page internet dédiée.

3- Actions dans le cadre du GUH de la Ville d'Amiens – LAURE.

Depuis 5 ans, avec Soliha Somme, nous participons activement à la réussite de la Plateforme LAURE (Lieu d'Accueil Unique de la Rénovation Energétique) de la Ville d'Amiens. Notre action s'exerce dans le cadre d'un marché de prestations de service et se décline de la manière suivante :

La tenue de permanences :

Nous intervenons dans des locaux de l'Espace Dewailly au 12, rue Frédéric Petit à Amiens. Ce lieu est aujourd'hui clairement défini et identifié par tous les acteurs et sert de point de rencontre, de lieu de sensibilisation, d'information et de travail. Cette permanence se tient sur rendez-vous tous les lundis et vendredis de 14h00 à 17h00. Sur un volume de 80 permanences tenus, 320 ménages demandeurs au total sont accueillis, à raison de 4 ménages maximum par permanence. Chaque rendez-vous donne lieu à la rédaction d'un compte-rendu adressé au ménage par mail, ou courrier.

Une information en continue par les permanences téléphoniques :

Nous assurons des permanences téléphoniques de l'espace LAURE, 3 jours par semaine, suivant un planning défini, afin d'informer, de conseiller et d'orienter les particuliers, et de proposer si besoin un rendez-vous. En fonction de la spécificité de chaque demande, les Conseillers France RENOV' peuvent apporter des renseignements de premier niveau ou des informations techniques et financières plus complètes. Un compte-rendu détaillant les informations fournies est adressé au demandeur par mail ou courrier.

4- Participation aux Salons de l'Habitat

Nous participons aux Salons de l'Habitat sur le Département de la Somme et notamment les deux principaux (Amiens et Abbeville). Nous organisons notre participation avec l'autre Espace (SOLIHA) avec qui nous collaborons efficacement.

Dans un contexte sanitaire encore contraint en 2021, il a été compliqué d'organiser des événements groupés. Toutefois, nous avons pu participer à un Salon de l'Habitat, organiser des rencontres avec les élus des collectivités, participer à des événements radio et pu réaliser quelques animations auprès de différents groupes constitués.

5- Animation à la demande de structures et de services sur la thématique de la maîtrise de l'énergie.

Nous organisons à la demande de divers services des actions de prévention aux usages de l'énergie. Ces actions permettent de cibler un plus large public et d'insister sur d'autres thématiques, telles que les usages, l'isolation et le chauffage. Si les ménages le souhaitent, ils peuvent à l'issue des animations bénéficier de conseils individualisés sur des projets à mener.

Par ailleurs, de manière complémentaire aux actions collectives et de communications menées par le Conseiller FAIRE Développement, le Conseiller FAIRE opérationnel intervient sur des événements spécifiques à sa mission (Radio, télévision régionale, Salon de l'Habitat...) comme spécifié ci-dessous.

Nous disposons d'un nouveau partenariat avec la Maison HAPI (Habitat Autonomie Prévention Indépendance) du service autonomie d'Amiens Métropole. Le maintien dans le logement et le confort thermique inhérent est un enjeu majeur où il convient d'être pédagogue.

6- Bilan quantitatif

Cette première année avec la mise en place des actes SARE nous a servi de barrière d'ajustement. En effet, dans un premier temps contrarié par un nouveau « confinement », il nous a fallu appréhender une nouvelle méthodologie de travail. Les chiffres annuels sont les suivants :

- 300 actes A1 : Information de premier niveau (information générique)
- 273 actes A2 : Conseil personnalisé aux ménages
- 1 acte B1 : Information de premier niveau au petit tertiaire privé.

A ces chiffres nous devrions ajouter les actes que nous gérons dans le cadre de notre collaboration à la Plateforme LAURE d'Amiens Métropole (la collectivité émergeant sur le SARE).

<i>Animations collectives</i>	<i>Nombre</i>	<i>Personnes rencontrées</i>
	15	630
<i>HAPI</i>	6	52
<i>MAIF</i>	1	12
<i>RADIO FRANCE BLEUE</i>	2	150
<i>SALON DE L'HABITAT</i>	1	150
<i>THERMOGRAPHIE AERIENNE</i>	1	150
<i>MAISONS FRANCE SERVICE</i>	3	36
<i>BAILLEURS SOCIAUX</i>	1	80

A compter de janvier 2022, nous serons également alimentés en situation par les Communautés de Communes avec qui nous allons signer une convention (GUH de BS3V). Nous discutons avec les EPCI de la Haute Somme, de Terre de Picardie et du Grand Roye, avec la perspective d'élargir les possibilités aux autres collectivités du Département.

Par ailleurs, de manière concomitante nous avons commencé à définir avec SOLIHA des outils communs pour nos actions menées dans le cadre du SARE (comptes rendus pour les actes A2, méthodologie d'action pour les actes A4 et ceux liés au petit tertiaire).

Ce travail concerté et les nouvelles opportunités avec le travail à venir pour les collectivités va nous permettre de développer l'activité en quantité et en pertinence.

Cette mobilisation des énergies devra s'essaimer aux autres territoires pour accroître l'efficacité de nos actions

De plus, la partie opérationnelle de notre Espace a été complétée le 4 octobre 2021 par l'arrivée d'un nouveau Conseiller FAIRE. Nous souhaitons développer cette partie depuis juin 2021, mais nous n'avions jusqu'alors pas reçu de candidature pertinente.

Stratégie et perspectives

L'**Espace Conseiller FAIRE d'APREMIS** accueille les particuliers dans les locaux de l'association à Amiens.

En 2022, dans la continuité, nous assurons une permanence physique en lien avec la PTRE d'Amiens Métropole. A cette permanence physique pour « LAURE », s'ajoute la tenue de permanences téléphoniques.

En concertation avec l'autre espace évoluant dans la Somme (SOLIHA), nous projetons d'assurer le même type de permanences en proximité et d'animer des réunions publiques d'information. Dans la continuité de la convention signée avec BDS3V, nous négocions actuellement des conventions d'engagements avec certaines EPCI du département.

Développer des actions d'animation

Dans le cadre de la mise en place des Guichets Uniques, nous souhaitons pouvoir proposer un panel d'actions aux collectivités de la Somme.

Elles se déclinent de la manière suivante :

- Animation sur la maîtrise de l'énergie à la demande des communes de la Somme ;
- Présentation des dispositifs de rénovation énergétique aux élus des collectivités ;
- Collaboration avec la PTRE d'Amiens Métropole ;
- Participation aux colloques Energie ;
- Présence aux Salons de l'Habitat du Département de la Somme ;
- Accompagnement méthodologique dédié aux économies d'énergie et à l'amélioration environnementale pour le personnel d'établissements médico-sociaux (en lien avec le Conseil Départemental sur la partie environnement) ;
- Formation de professionnels et d'étudiants aux thématiques de la maîtrise de l'énergie, le chauffage, l'isolation et la ventilation ;
- Restitutions du cadastre pour le compte d'Amiens Métropole (PTRE LAURE).
- Réalisation de restitutions thermiques.

Ancrer l'espace FAIRE (France Rénov') dans le Territoire

Les deux Conseillers FAIRE sont intégrés au Pôle « Accompagnement et Médiation » d'APREMIS qui accompagne 1300 ménages par an dans la Somme dans le cadre d'une médiation sociale aux impayées d'énergie (Conventions avec le Conseil Départemental de la Somme, EDF, ENGIE, SICAE et ENEDIS).

Nous sommes de surcroît opérateur ANAH en secteur diffus.

En 2022, sous l'égide de la Fondation VALOREM et d'ENERCOOP, nous conventionnons avec la Société Hombleux Energies (gestionnaire d'un parc éolien) sur un projet dénommé : **Accompagnement des locataires du parc privé en précarité énergétique en secteur rural.**

Succinctement, le projet a pour objectif de renforcer l'Action de Lutte contre la Précarité Énergétique que nous menons. Il vise à mener une intervention spécifique vers les locataires du parc privé en situation de précarité énergétique afin d'atteindre leurs propriétaires, dans l'objectif suivant :

- Prévenir et résorber les impayés d'énergie en ciblant prioritairement les publics situés géographiquement dans le secteur rural (est du département).
- Réaliser des accompagnements individuels liés à une situation d'impayés d'énergie en proposant une médiation avec leur fournisseur pour échelonner le paiement de la dette.
- Intervenir à domicile suite aux orientations des lanceurs d'alertes (Élus locaux, travailleurs sociaux, fournisseurs d'énergie.) en délivrant des conseils de maîtrise de l'énergie.
- Sensibiliser dans la réduction des consommations d'énergie et d'eau en installant à domicile des kits « économies d'énergie » et en prodiguant des conseils sur les écogestes.
- Mener une vérification a posteriori de l'efficacité de la pose des kits.
- Proposer au **propriétaire bailleur** un accompagnement technique pour élaborer un programme de travaux d'amélioration de l'habitation mise en location.
- Proposer une rencontre avec un Conseiller France Rénov' pour l'informer sur les aides mobilisables, les possibilités en matière de rénovation thermique du bâti et ainsi favoriser le passage à la phase réalisation.
- Mobiliser, convaincre et accompagner pour une réalisation concrète du projet de rénovation.
- Vérifier la pertinence des préconisations et des actions concrètes mises en place.

Ainsi, APREMIS est fortement ancrée sur le territoire samarien et en relation avec l'ensemble des collectivités du Département, ce qui facilite le lien pour envisager des conventions d'engagements. De plus, nous agissons en concertation étroite avec SOLIHA avec qui nous réfléchissons à davantage mutualiser nos activités.

Nous souhaitons par cette organisation permettre à chaque Communauté de Communes d'identifier « son Conseiller FAIRE » et d'établir avec lui un plan d'action adapté au territoire. Nous articulons ces missions spécifiques avec le SPEE (Service Public d'Efficacité Énergétique) et le PRIS ANAH (tenu par l'ADIL de la Somme). Dans ce cadre nous organisons également en lien avec l'ADIL de la Somme des temps de concertation pour faciliter et coordonner les actions.

Qualifier l'expertise du Conseiller FAIRE et contribuer à l'animation du réseau régional des Espaces France Rénov'.

En 2022, les Conseillers FAIRE se formeront (diagnostics...) et continueront de s'impliquer plus avant dans la mise en place des Guichets Uniques de l'Habitat et du SARE en collaboration avec la Région et les collectivités présentes dans le Département de la Somme.